



RMTA

Autotransformateur pour moteur asynchrone triphasé



SOMMAIRE

1. GÉNÉRALITÉS.....	3
1.1 Avertissements	3
1.2 Consignes de sécurité	3
1.3 Réception – Stockage	4
1.4 Garantie.....	4
2. PRÉSENTATION DU PRODUIT	4
2.1 Description.....	4
2.2 Principe de fonctionnement.....	4
3. INSTALLATION	5
3.1 Dimensions (mm)	5
3.2 Emplacement.....	5
4. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	5
4.1 Caractéristiques techniques	5
4.2 Synoptique d'installation.....	6
5. MAINTENANCE.....	7
5.1 Liste des défauts	7
5.2 Entretien	7
6. GESTION DES DÉCHETS	7
6.1 Traitement des emballages et déchets non dangereux.....	7
6.2 Traitement d'un DEEE Professionnel	7

1. GÉNÉRALITÉS

La responsabilité de S&P ne saurait être engagée pour des éventuels dommages corporels et/ou matériels causés lorsque les consignes de sécurité n'ont pas été respectées ou suite à une modification du produit. Le marquage CE ainsi que les déclarations de conformité certifient la conformité aux normes européennes en vigueur. Déclaration CE de conformité disponible sur le site en dernière page.

1.1 Avertissements

Ce produit a été fabriqué en respectant de rigoureuses règles techniques de sécurité, conformément aux normes de la CE.

Vérifier que produit dont vous disposez est conforme à celui commandé et que les caractéristiques inscrites sur la signalétique sont compatibles avec celles de l'installation.

Avant d'installer et d'utiliser ce produit, lire attentivement ces instructions qui contiennent d'importantes indications pour votre sécurité et celle des utilisateurs pendant l'installation, l'utilisation et l'entretien.

Ce manuel contient les informations destinées à l'ensemble du personnel exposé aux risques d'utilisation du produit afin de prévenir les éventuels dommages sur les personnes et/ou objets suite à une manipulation ou opération de maintenance.

Les normes et recommandations indiquées ci-après sont le reflet des normes en vigueur, tout particulièrement pour ce qui concerne la sécurité. Nous recommandons à toutes les personnes exposées à des risques de respecter scrupuleusement les normes de prévention des accidents.

S&P ne pourra en aucun cas être tenu responsable des éventuels dommages corporels ou matériels dus au non-respect des normes de sécurité ainsi que des éventuelles modifications apportées au produit.

Vérifier régulièrement les étiquettes/marquages du produit. Ces dernières doivent être remplacées lorsqu'elles deviennent illisibles. Une fois l'installation terminée, laisser ce manuel à la disposition de l'utilisateur final pour toute consultation ultérieure.

1.2 Consignes de sécurité

La mise en œuvre de cet appareil, les réglages et toute intervention doivent être effectués par un électricien professionnel appliquant les règles de l'art, les normes d'installation et les règlements de sécurité en vigueur (NF C 15-100,...) ; elle doit être conforme aux prescriptions relatives à la CEM et à la DBT.

Avant la mise sous tension, vérifier que la tension d'alimentation correspond bien aux indications portées sur le produit : le raccordement d'une tension différente peut mener à sa destruction.

Ce matériel devant être incorporé à une installation, la conformité de l'ensemble doit être réalisée et déclarée par l'incorporateur final.

Ne pas modifier le câblage d'usine. Rester conforme aux plans d'installation et de raccordement préconisés par le constructeur. Contacter notre SAV avant toute modification d'installation ou de câblage.

Le moteur et autres accessoires qui le nécessitent doivent être mis à la terre par l'intermédiaire de ce produit.

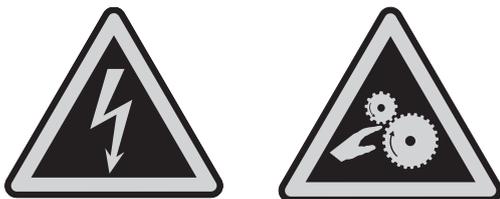
Les signaux électriques délivrés par cet appareil ne doivent pas être utilisés à d'autre fin que celle décrite dans cette notice, le non-respect de cette indication pouvant avoir des conséquences graves pour l'opérateur et/ou le matériel.

Des arrêts d'urgence doivent être installés sur toute machine nécessitant cette fonction.

Sectionner et consigner l'alimentation avant toute intervention (opérations d'installation et de maintenance) effectuée par le personnel habilité (interrupteur-sectionneur de proximité défini suivant IEC947-3/695-2-1).

Même lorsque ce produit est coupé de l'alimentation réseau, il peut contenir des niveaux de tension dangereux issus de circuits de commande externes.

Risque de choc et d'arc électrique.



1.3 Réception – Stockage

Chaque produit est scrupuleusement contrôlé avant expédition. A réception de celui-ci, vous devez vérifier qu'il n'a pas été endommagé pendant le transport. Si c'est le cas, émettre, dans les 72 h, des réserves au transporteur par lettre recommandée avec A.R. en reprenant l'ensemble des réserves constatées lors de la livraison. La réception sans réserve du matériel prive l'acheteur de tout recours contre S&P.

Le produit doit être stocké à l'abri des intempéries, des chocs et des souillures dues aux projections de toute nature durant son transport l'amenant du fournisseur au client final, et sur le chantier avant installation.

- Température admissible : -20°C à +60°C.
- Humidité relative admissible : maxi 95% sans condensation.

1.4 Garantie

Tout retrait ou adjonction de matériel au sein du produit, ainsi que toute intervention sur le câblage initial sont interdits sans notre autorisation, sous peine d'annulation de l'homologation et de la garantie.

L'appareil doit être utilisé selon les spécifications du constructeur, faute de quoi la fonction qu'il se doit d'assurer pourrait être compromise.

Le matériel fourni est normalement garanti 12 mois à compter de la date de facturation.

Sont exclus de notre garantie : les défauts liés à une utilisation anormale ou non conforme aux préconisations de nos notices, les défauts constatés par suite d'usure normale, les incidents provoqués par la négligence, le défaut de surveillance ou d'entretien, les défauts dus à la mauvaise installation des appareils ou aux mauvaises conditions de stockage avant montage.

En aucun cas, S&P n'est responsable du matériel transformé, réparé ou démonté, même partiellement.

2. PRÉSENTATION DU PRODUIT

2.1 Description

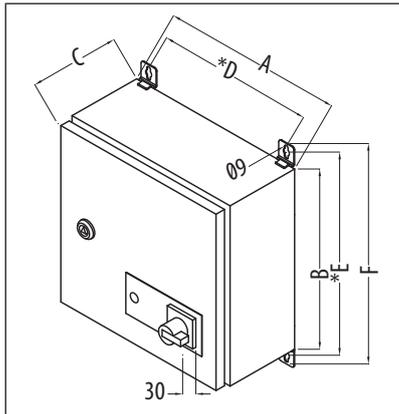
- Variateur autotransformateur par chute de tension pour moteur asynchrone triphasé 400V adapté.
- Tension d'alimentation triphasé 400V 50/60Hz + terre, dispositif de protection magnéto-thermique intégré pour le moteur.
- Protection contre surcharge : matériel de classe d'intervention «10A». Echelle de réglage en ampère permettant un réglage direct sans aucun calcul supplémentaire (courant de réglage = courant nominal du moteur piloté).
- Protection contre court-circuit : matériel de courbe D.
- Arrêt + sélection vitesse en façade par commutateur 5 positions, voyant de présence alimentation.
- Entrée pour raccordement sonde PTO du moteur, sortie pour asservissement électrovanne gaz.
- Coffret avec couvercle sur charnières, fermeture par verrou.
- Presse-étoupes fournis montés.
- Kit de fixation fourni.

2.2 Principe de fonctionnement

Variation de la tension d'alimentation du ventilateur triphasé raccordé, qui se traduit par une variation de sa vitesse de rotation (moteur asynchrone à cage d'écureuil).

3. INSTALLATION

3.1 Dimensions (mm)



Calibre (A)	A	B	C	*D	*E	F	Poids (kg)
1,4	300	300	250	250	343	383	9,6
2,5	300	300	250	250	343	383	10
3,8	300	300	250	250	343	383	16
5	300	300	250	250	343	383	16,5
6,8	400	400	200	350	443	483	24
8,5	400	400	200	350	443	483	33
14	500	500	250	450	543	583	40

* Cotes D et E = Fixations

3.2 Emplacement

Montage préconisé dans un local technique.

Fixation sur une paroi verticale, les presse-étoupes dirigés vers le bas, en laissant sur toute la périphérie un dégagement suffisant pour évacuer les pertes calorifiques (0,5 m au minimum).

Environnement d'utilisation : température -10°C à +50°C.

4. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

4.1 Caractéristiques techniques

Entrées :

- Tension triphasée 400Vac + terre
- Fréquence : 50/60Hz
- PTO (Protection thermique à ouverture) : dans le cas d'un moteur avec PTO, retirer le shunt entre les bornes PT1 et PT2 et raccorder à la place la PTO du moteur.

Sorties :

- Puissance moteur : le variateur comporte un disjoncteur magnéto-thermique :
 - Régler son seuil de déclenchement à l'intensité nominale du moteur associé.
 - Tester périodiquement son déclenchement grâce à sa fonction « TEST ».
- « RI » (Report d'Information) :
 - Permet le pilotage d'une électrovanne gaz.
 - Se présente sous forme d'un contact sec libre de potentiel fermé lorsque le moteur est alimenté.
 - Pouvoir de coupure du contact = 2A AC23-A sous 230V maxi.
- Commande en façade : Interrupteur « Arrêt + 5 positions »
 - « position 0 = arrêt » => sortie moteur = 0V
 - « position 1 » => sortie moteur = 140V
 - « position 2 » => sortie moteur = 180V
 - « position 3 » => sortie moteur = 230V
 - « position 4 » => sortie moteur = 280V
 - « position 5 » => sortie moteur = 400V.

Voyant en façade :

- Signale l'alimentation du moteur (sortie moteur > 0V). Si l'ampoule nécessite d'être remplacée, procéder hors tension et utiliser un composant strictement identique.

Borniers de raccordement à vis :

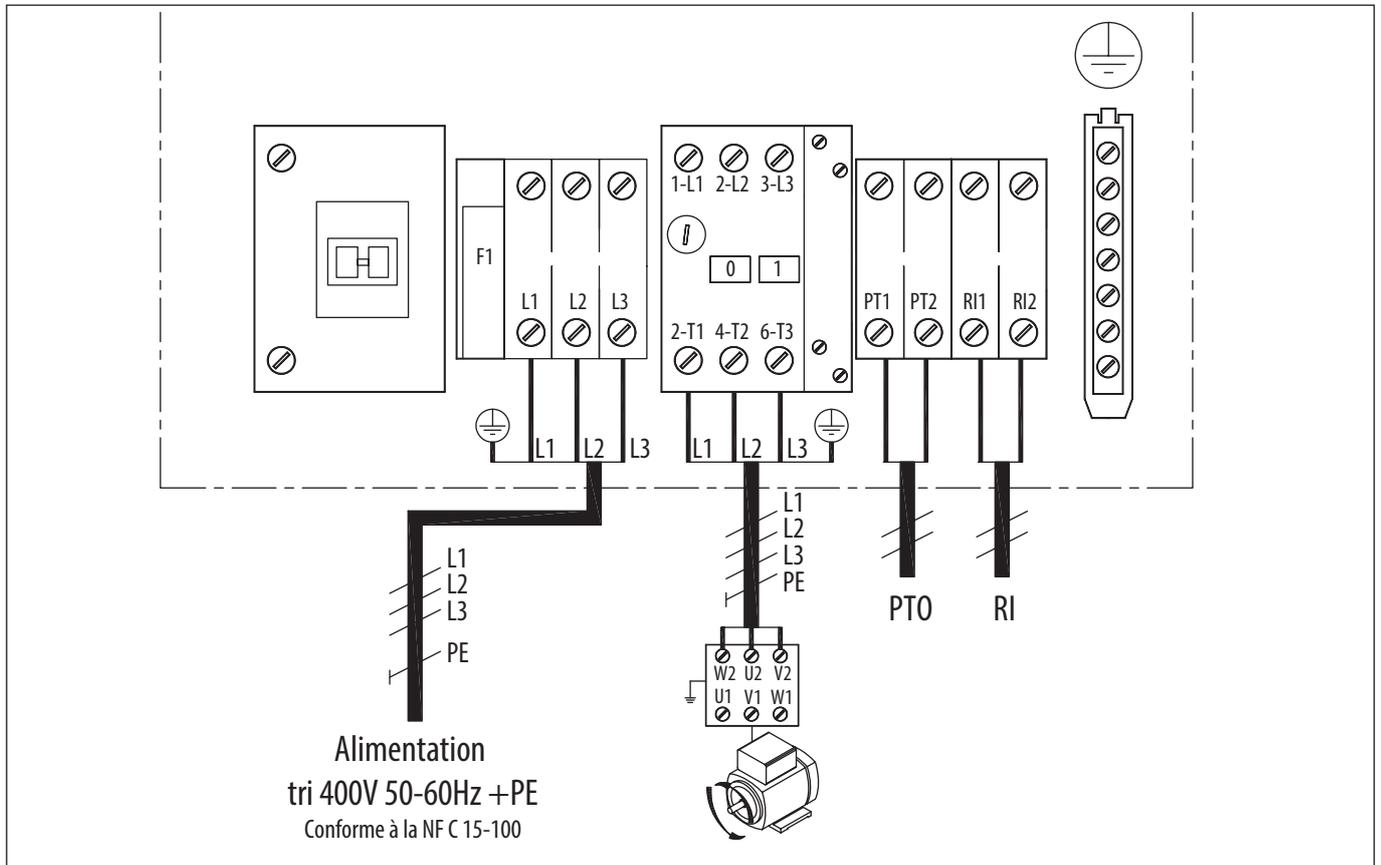
- Capacité de raccordement = 1 à 4 mm² (conducteur « souple multibrins avec embout » ou « rigide »).
- Couple de serrage (N.m) : 0.8...1.2.

Classe d'isolation électrique : 1.

Boîtier :

- Métallique, couvercle sur charnières.
- Indice de protection : IP55.
- Couleur : RAL 7035.
- Fourni avec 3 presse-étoupes M20 pour câble de diamètre 6 à 12 mm.
- Fourni avec pattes pour fixation murale.

4.2 Synoptique d'installation



Avant de procéder à l'installation :

- Vérifier que la PTO est bien de type « contact sec libre de potentiel », faute de quoi cela se traduira par la destruction irréversible de ce matériel.
- La tension appliquée aux bornes de cette PTO sera de 200V maxi lorsqu'elle est en position ouverte ; vérifier que son pouvoir de coupure est compatible avec cette tension.

Fusible F1 : protège le circuit de commande ; 10x38 mm, 2A 500V de type gG.

S'il nécessite d'être remplacé, procéder hors tension et utiliser un composant strictement identique.

Installation :

- Le raccordement électrique doit être réalisé conformément à la norme relative à la sécurité des personnes NF C 15-100 ; ne pas oublier de raccorder la terre !
- L'installation doit être protégée en amont par un sectionneur à fusible AM ou disjoncteur :
 - Dispositif de coupure omnipolaire avec distance minimale d'ouverture entre contacts de 3 mm.
 - Dispositif de protection de l'alim : intensité max de court-circuit = 6kA.
- En cas de coupure de l'alimentation électrique du variateur, le redémarrage du moteur n'est possible qu'après passage du commutateur par la position 0 = arrêt.

5. MAINTENANCE

5.1 Liste des défauts

ATTENTION : Sectionner et consigner l'alimentation avant toute intervention !

Défaut	Solution
Le moteur tourne à l'envers	Modifier l'ordre des phases sur la sortie « raccordement moteur ».
Le dispositif de protection moteur se déclenche dès la mise sous tension	Vérifier la tension nominale réseau + le raccordement vers le moteur ainsi que le couplage du moteur.
Le dispositif de protection moteur se déclenche après un certain temps après la mise sous tension	Vérifier le calibre du produit et du moteur, contrôler les courants réseau et moteur.
Le moteur ne tourne pas	Vérifier la présence de la tension réseau et aux bornes du moteur ; vérifier l'état du dispositif de protection interne.

5.2 Entretien

- Vérifier à intervalles réguliers l'état et le serrage des connexions et que la température de voisinage se situe dans la plage acceptée par le variateur.
- Tester le bon fonctionnement du disjoncteur magnéto-thermique intégré.

6. GESTION DES DÉCHETS

6.1 Traitement des emballages et déchets non dangereux

Les emballages (palettes non consignées, cartons, films, emballages bois) et autres déchets non dangereux doivent être valorisés par un prestataire agréé.

Il est strictement interdit de les brûler, de les enfouir ou de les mettre en dépôt sauvage.

6.2 Traitement d'un DEEE Professionnel

Ce produit ne doit pas être mis en décharge ni traité avec les déchets ménagers mais doit être déposé dans un point de collecte approprié pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Document non contractuel. Dans le souci constant d'amélioration du matériel, le constructeur se réserve le droit de procéder sans préavis à toute modification technique.



S&P France

Avenue de la Côte Vermeille

66300 THUIR

Tel. 04 68 530 260

Fax 04 68 531 658

www.solerpalau.fr

Réf. 508830

